

Ce droit n'appartenoit qu'aux hommes, & même qu'aux hommes Nobles, c'est-à-dire, aux Francs. Comme ils étoient élevez dans l'exercice continuel des armes, ils se faisoient justice eux-mêmes les armes à la main, où ils contraignoient leurs ennemis, par la crainte de leur ressentiment, d'en venir à une composition legitime.

Quand la paix ne permettoit pas à ces Guerriers de signaler leur courage, soit contre des ennemis particuliers ou ceux de la Nation, on voit vers le commencement de la troisième Race, qu'ils avoient recours aux Tournois, aux Joutes, aux Combats de plaisir, ou à outrance, tous exercices qu'on peut appeler des images & des simulacres de la guerre. Ces sortes de Jeux Militaires avoient été inventez par nos Ancêtres, pour entretenir leurs Chevaliers dans l'exercice des armes. Le Prince, à la moindre ouverture de guerre, les trouvoit toujours prêts à changer leurs Lances mornes en fer émoulu. La guerre, ou la representation de la guerre faisoient leurs occupations & leurs plaisirs; ceux mêmes de la galanterie n'y entroient que comme un motif pour les porter à des entreprises plus hardies & plus genereuses. Ils paroissoient à la Barriere, tantôt avec la livrée de quelque Dame celebre par sa beauté & par sa vertu, souvent avec des devises inconnues; & quelquefois, à l'exemple des Germains, on les voyoit entrer dans les Lices avec des chaines & des fers, qu'ils ne quittoient qu'après s'être délivrez eux-mêmes de ces dévouemens militaires, par la défaire des Chevaliers qui combattoient contre eux.

Mr. de Peiresc nous a conservé dans ses Memoires un Cartel de Jean Duc de Bourbon, où l'on